

Ecrit par le 4 juillet 2026

LR de Vaucluse : Jean-François Perilhou unique candidat à la présidence



Les adhérents des Républicains vont être amenés ce dimanche 26 et ce lundi 27 novembre aux urnes, par un scrutin électronique, pour le premier tour de leurs élections internes et le renouvellement de leurs instances locales. Le cas échéant, un second tour sera organisé les 29 et 30 novembre 2023. Jean-François Perilhou, maire de Vaison-la-Romaine, président de la communauté de commune Vaison-Ventoux et conseiller régional de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'azur est l'unique candidat à la présidence de la fédération de Vaucluse.

Les adhérents des Républicains de Vaucluse seront amenés à renouveler :

- Président(e) de Fédération ;
- Délégué(e) de Circonscription ;
- Membres du Comité de Circonscription ;
- Membres représentant les nouveaux adhérents au Comité de Circonscription;
- Délégué(e)s de la Fédération au Conseil National.

Ecrit par le 4 juillet 2026

Voici la listes des candidats en Vaucluse :

Election à la présidence de la fédération

- Jean- François Perilhou

Election des membres délégués de circonscription

1ere circonscription

- Gilbert Auzac
- Philippe Bruey
- Johan Courtois
- Alain Ducret
- Michel Frecon
- Serge Perramond
- Michel Rabemahefa
- Bernard Rouy
- Estelle Vieux

2ème circonscription

- Magali Bassanelli
- Dominique Brogi
- Roland Carlier
- Dominique Colombo
- Mathilde Dauphin
- Robert Delaye
- Eric Derrive
- Thibault Doizelet
- Bernard Guerrazzi
- Gérard Justinesy
- Jean-Paul Rivet
- Pascal Teranne
- Nicolas Valiente
- Olivier Vollaire

3ème Circonscription

- Françoise Baillou
- Philippe Baillou
- Laurent Cermolacce
- Melvin Chabran
- Alain Chazot
- Isabelle Chazot
- Jeremy Fernandes
- Jean-Baptiste Forment

Ecrit par le 4 juillet 2026

- François Hernandez
- Isabelle Kiffer
- Monique Laporte
- Patrick Lorion
- Gaetan Lucbernet
- Michael Marino
- Christophe Obein
- Guillaume Pascal
- Audrey Reynaud
- Chantal Richard Parayre

4ème circonscription

- Nadine Albely Jullian
- Claire Brunet
- Marie-france Estival
- Sylvie Faresse
- Cyril Ferretti
- Evelyne Flohic
- Raymond Marlot
- David Marseille
- Daniel Pirollet
- Jean-Claude Rouvière

5ème circonscription

- Patrice Aubert
- Julien Aubert
- Daniel Herbert
- Bernard Hulin
- Marc Jaume
- Bernard Le Dily
- Frédérik Reynaud

Représentant des nouveaux adhérents aux comités de circonscription

1ère circonscription

- Frédéric Camilleri
- Stephan Fiori
- Karine Fiori
- Majid Fouri
- Karim Lemièrè
- Luka Millet
- Michael riclafa

Ecrit par le 4 juillet 2026

2ème circonscription

- Pierre-Charles Balland
- Xavier Benedetti
- Nathalie Faravel Geneston
- Katia Gerard Pujante
- Marlène Guerin Sylvestre
- Gaelle Lambert
- Kelly Ricard
- Virginie Roman Peyre
- Aurore Stella
- Tea Toppin

3ème Circonscription

- Christophe Bannery
- Sebastien Gimenez
- Alberic Marino
- Ana-Julia Vega Aguilar

4ème circonscription

- Marie Barbieri
- Thierry Detrain
- Delphine Goyon
- Eric Leturgie
- Xavier Marin
- Laurent Saurel
- Sebatien Surdel

5ème circonscription

pas de candidat

Délégués de la fédération de Vaucluse au Conseil national de Républicains

- Gilbert Auzac
- Gérard Battistini
- Dominique Brogi
- Frédéric Camilleri
- Amandine Cassard
- Johan Courtois
- Daniel Herbert
- Bernard Hulin
- Marc Jaume
- Isabelle Kiffer
- Gaetan Lucbernet
- David Marseille

Ecrit par le 4 juillet 2026

- Audrey Reynaud
- Laurent Saurel
- Pascal Teranne
- Christophe Tonnaire
- Tea Toppin
- Bruno Valle

[Lire également : "LR de Vaucluse : Fabrice Liberato arrive et Julien Aubert part"](#)

LR de Vaucluse : Fabrice Liberato arrive et Julien Aubert part



Ecrit par le 4 juillet 2026

[Fabrice Liberato](#) vient d'être nommé secrétaire départemental de la fédération [Les Républicains](#) de Vaucluse par Eric Ciotti au bureau politique national. Dans le même temps, [Julien Aubert](#), président de la fédération départementale, a annoncé ne pas renouveler son mandat aux élections internes qui auront lieu les 26 et 27 novembre prochains.

Désormais secrétaire départemental de la fédération [LR 84](#) depuis le mardi 26 septembre, Fabrice Liberato, qui est le président du [Syndicat mixte du Scot Cavaillon-Isle-sur-la-Sorgue-Coustellet](#) mais aussi adjoint au maire de Cavaillon délégué à l'urbanisme, est chargé de l'exécution des décisions des instances nationales dans le département. Il organise notamment les scrutins du Mouvement en Vaucluse. Aussi, il présente chaque année un rapport d'activité au Comité départemental.

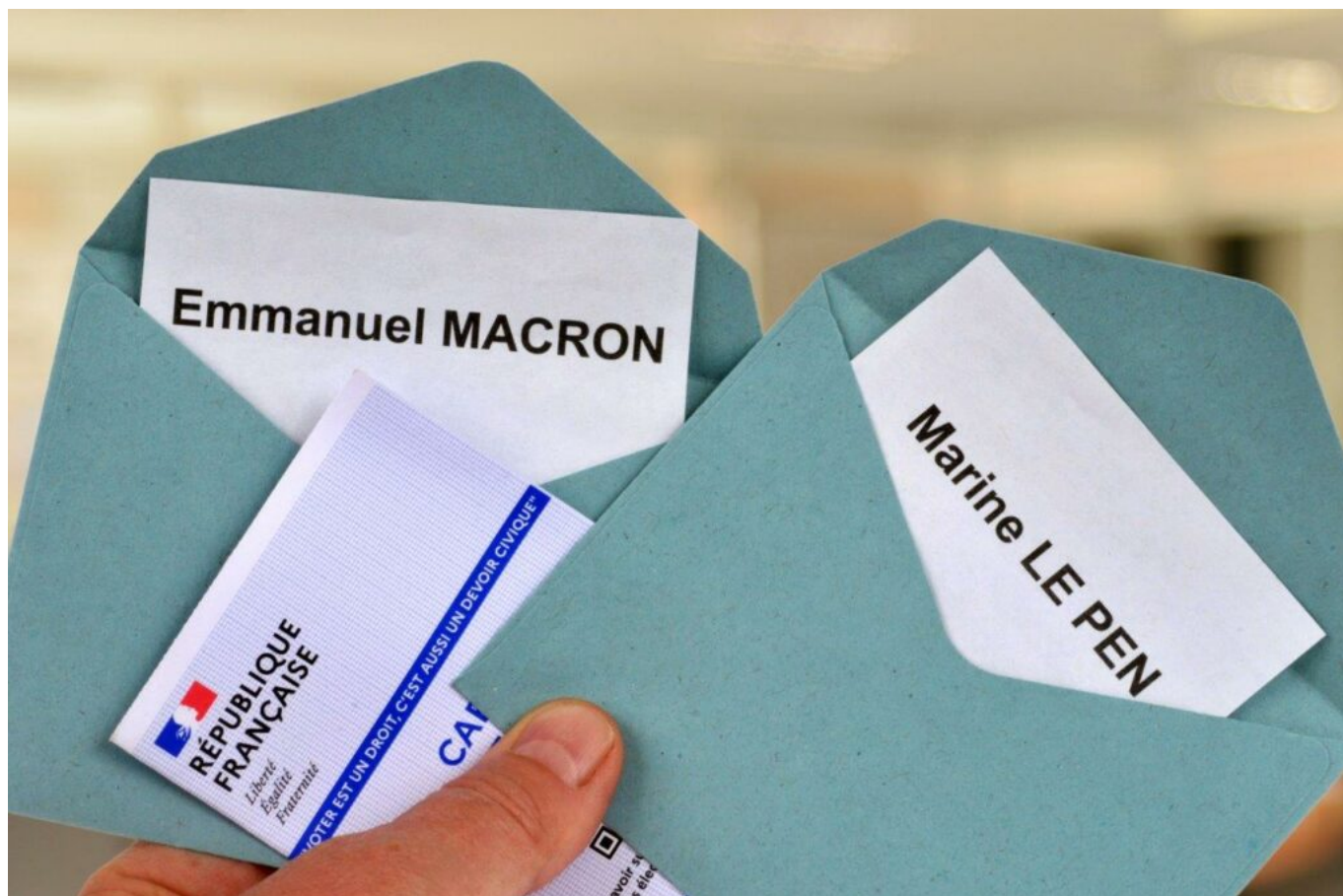
De son côté, l'actuel président de la fédération départementale vient d'annoncer [sur sa page facebook](#) qu'il ne renouvelerait pas son mandat. « Je me suis posé les seules questions qui vailent : celle de l'envie, celle de la légitimité et celle du projet, a déclaré Julien Aubert. L'une de ces trois questions m'a semblé conduire à une réponse résolument défavorable à ma candidature. » Le président de LR 84 a également exprimé son envie de se concentrer sur d'autres projets. « J'ai des projets personnels et politiques dans les mois et années à venir pour lesquels j'aurai besoin de toute mon énergie, à commencer par l'animation de mon mouvement, [Oser la France](#). »

Ainsi, la personne qui succédera à Julien Aubert aura pour missions d'assurer la représentation des adhérents du département de Vaucluse auprès des instances du Mouvement, de convoquer le Comité départemental, déterminer son ordre du jour conjointement avec le secrétaire départemental, présider ses réunions, organiser la vie interne du Comité départemental et en appliquer les directives, mais aussi veiller à l'unité du Mouvement dans le département et à la libre expression de chaque adhérent. Le nouveau président de la fédération départementale sera également membre de droit du Conseil National.

V.A.

Présidentielles : les parlementaires vauclusiens choisissent leur camp

Ecrit par le 4 juillet 2026



Après Cécile Helle, maire socialiste d'Avignon, [qui a appelé à faire barrage à l'extrême droite](#), plusieurs parlementaires vauclusiens sont également montés au créneau à l'occasion du second tour de la présidentielle entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen afin de faire part de leurs consignes de vote.

Ainsi, dans un communiqué le sénateur Jean-Baptiste Blanc (LR-Les républicains) explique qu'il « entend l'exaspération des électeurs qui n'en peuvent plus qu'on leurs disent ce qu'ils ont à faire ».

Pour autant, l'élu, aussi conseiller départemental de Vaucluse, rappelle que même s'il s'est opposé « aux projets de lois du gouvernement d'Emmanuel Macron » il reste « porté par ses valeurs et ses convictions ». Au final, Jean-Baptiste Blanc, qui assure « qu'il ne cessera jamais de combattre l'extrémisme », précise qu'il « ne votera jamais pour le Rassemblement national » sans pour autant préciser s'il allait voter pour le Président de la République sortant.

« Mon vote ne sera pas un blanc-seing pour Emmanuel Macron, ni un quitus et encore moins un ralliement, Conclut-il. Dès le 24 avril, je retrouverai ma liberté, mes idées et ma seule priorité : le Vaucluse. »

Alain Milon, l'autre sénateur LR vauclusien, n'hésite pas à afficher plus clairement sa position en suivant la consigne de vote de Valérie Pécresse et en appelant à voter pour le Président de la République.

Ecrit par le 4 juillet 2026

Pour sa part, Julien Aubert, député LR de la 5^e circonscription de Vaucluse, annonce clairement qu'il ne votera pas Emmanuel Macron. Il ne devrait toutefois pas apporter son suffrage à la présidente du RN puisqu'il réfléchit plutôt à voter blanc. Tout comme Jean-Claude Bouchet, député LR de la 2^e circonscription.



Souad Zitouni, députée de la 1^{re} circonscription, a reçu la ministre chargée de la Ville, Nadia Hai avec laquelle elle s'est rendue dans les quartiers avignonnais de Saint-Chamand et de la Reine Jeanne pour échanger avec les habitants.

A l'inverse, bien que déçu par le score de sa candidate Anne Hidalgo, Lucien Stanzione, sénateur PS du Vaucluse, est sur la même longueur d'onde que la maire d'Avignon et appelle aussi à voter pour Emmanuel Macron.

Par ailleurs, les deux députés LREM (La République en marche) vauclusiens appellent forcément à voter pour leur candidat. Adrien Morenas, député de la 3^e circonscription, annonce déjà qu'il sera présent au meeting d'Emmanuel Macron au Pharo à Marseille samedi prochain.

De son côté, Souad Zitouni, députée de la 1^{re} circonscription, a sorti le grand jeu en recevant la ministre chargée de la Ville, Nadia Hai avec laquelle elle s'est rendue dans les quartiers avignonnais de Saint-Chamand et de la Reine Jeanne pour échanger avec les habitants.

« Ce fût un moment chaleureux, où nous avons pu entendre les difficultés encore rencontrées par les habitants des quartiers ; mais aussi un moment de pédagogie où nous avons pu expliquer le rôle et l'ambition de l'État en matière de rénovation urbaine » explique l'élue qui appelle également « à la

Ecrit par le 4 juillet 2026

mobilisation générale pour Emmanuel Macron face à l'imposture de l'extrême droite, au repli et l'exclusion, contraires aux valeurs républicaines. »

Julien Aubert interpelle le gouvernement sur les stocks d'iode disponibles



Alors que le conflit persiste en Ukraine, [Julien Aubert](#), député de la 5e circonscription de

Ecrit par le 4 juillet 2026

Vaucluse, a interpellé par courrier [Florence Parly](#), ministre des Armées.

Il l'interroge sur l'état des stocks français immédiatement mobilisables d'iode stable (ou iodure de potassium) dans le contexte du conflit et d'emploi à plusieurs reprises par le régime russe de la menace nucléaire.

[Le député](#) rappelle l'importance de ces comprimés pour la protection d'une population dans le cas d'émissions d'iode radioactif du fait d'accident ou d'attaque nucléaire. « La France doit normalement pouvoir en délivrer à tout foyer justifiant d'un domicile situé dans un rayon de 20 km autour d'un réacteur nucléaire », rappelle-t-il. Le parlementaire LR renvoie au souvenir de la gestion des stocks durant la crise sanitaire qu'il juge « négligée » concernant notamment les masques de protection.

A titre préventif, le président LR de Vaucluse demande à la ministre d'indiquer la couverture de la population en nombre de personnes que les stocks sont aujourd'hui capables d'assurer et pour quelle durée. Julien Aubert conclue : « l'envoi récent de matériel dont ce produit pour les Ukrainiens est à saluer mais ne doit pas nous amener à une situation de vulnérabilité vis-à-vis de notre propre population ».

Lire aussi : [Ukraine : deux dispositifs de recensement des logements en Vaucluse](#)

Huit Vauclusiens reçoivent la médaille de l'Assemblée nationale

Ecrit par le 4 juillet 2026



A Mormoiron, le député [Julien Aubert](#) a décerné la médaille de l'Assemblée nationale à huit Vauclusiens engagés.

« Ils sont le visage d'un Vaucluse solidaire, inventif, patriote ou engagé. Ils sont des exemples inspirants dans une époque qui doute d'elle-même », rend hommage [le président LR de Vaucluse](#). Maxime Bey, ancien rugbyman, est profondément investi dans la vie publique depuis 30 ans en tant que maire honoraire de Gargas. A 22 ans, [Geoffrey Cuenin](#) occupe à la fois le poste d'agent de surveillance de la voie publique, et ceux de gendarme réserviste et sapeur-pompier volontaire pendant ses repos. Le jeune vauclusien est également une star sur le réseau social Tik Tok où il fait de la prévention auprès des jeunes sur les gestes qui sauvent.

Annette Pagne de Pernes-les-Fontaines a participé pendant dix ans à la maraude de la Croix-Rouge. Michèle Dufay s'occupe de l'épicerie sociale [Oxygène](#) située à Carpentras. Le pertuisien [Lucas Barone](#) est vice-champion du monde de kayak. [Clément Gilly](#) a créé une entreprise innovante avec de petits moyens : une coupelle pour pouvoir manger et boire avec une seule main. Alexandre et Grégoire Izac Pagnon sont deux jeunes porte-drapeaux.

Ecrit par le 4 juillet 2026



Remise des médailles aux Vauclusiens à Mormoiron. Crédit photo: Julien Aubert

Toujours pour faire lumière sur les talents de Vaucluse, Julien Aubert organisait en octobre 2021 à l'Assemblée nationale le salon des ['Saveurs du Ventoux et du Luberon'](#). La 8ème édition mettait à l'honneur les spécialités de Vaucluse auprès de 120 invités et de nombreux parlementaires qui ont dégusté les produits parmi lesquels le raisin du Ventoux, les berlingots de Carpentras ou la bière Ocria.

Lavande : un brin de victoire en commission

Écrit par le 4 juillet 2026

des affaires européennes



La Proposition de résolution européenne (PPRE) visant à sauvegarder la lavandiculture française a été adoptée à l'unanimité et révisée en commission des affaires européennes.

L'enjeu est de taille. La France est le premier producteur au monde d'huile essentielle de lavandin (environ 1 500 tonnes par an) et le deuxième producteur mondial d'huile essentielle de lavande. Les exportations d'huiles essentielles représentaient 1,3 milliard d'euros en 2018 pour la région Sud, sur un total de 2,7 milliards de produits agricoles. A lui seul, ce secteur génère plus de 9 000 emplois directs et plus de 17 000 emplois indirects issus de l'activité touristique en France. Environ 250 producteurs sont référencés en Vaucluse.

A l'origine de l'inquiétude grandissante depuis 2013, une réglementation européenne qui impliquerait un changement de statut de la lavande : de produit naturel à toxique. Selon [Julien Aubert](#), protéger les consommateurs en éliminant les molécules dangereuses pour la santé est louable, mais classer l'huile de

Ecrit par le 4 juillet 2026

lavande comme un produit chimique prouve « une méconnaissance des huiles et de la manière de les réglementer ».

Le député LREM, [Adrien Morenas](#), présentait son rapport en tant que rapporteur de la PPRE du député Julien Aubert à laquelle il « adhère complètement ». Adrien Morenas souhaite par ailleurs élargir sa proposition à toutes les Plantes à parfum aromatiques et médicinales (PPAM) car « elles sont toutes soumises à la même réglementation européenne », à savoir le règlement [REACH](#).

Distinction en fonction du tonnage

La version initiale de la PPRE recommandait de considérer les huiles essentielles comme un produit agricole et les exclure de REACH. Selon Adrien Morenas, « considérer les huiles essentielles comme des produits agricoles ne change rien, la réglementation européenne s'applique dès qu'un produit est commercialisé dans le marché intérieur. » Par ailleurs, exclure les huiles essentielles de REACH n'est pas « une solution de long terme et les producteurs n'y sont pas tous favorables », souligne le député LREM.

Après avoir discuté avec les parties prenantes : Commission européenne, ministères, interprofession, Adrien Morenas propose une autre approche. « La réécriture que j'ai proposée défend une distinction claire entre les petits producteurs (en dessous d'une tonne par an) et les productions à des fins industrielles. Les petits producteurs, ne sont pas concernés par REACH actuellement, cette situation doit être pérennisée », suggère Adrien Morenas.

De même, le commerce au détail d'huile essentielle doit selon lui être exempté de la révision CLP qui encadre l'étiquetage des produits chimiques. « Il n'est pas question d'avoir des pictogrammes avec des têtes de mort sur des petits flacons d'huile essentielle », soutient le député LREM.

Pour les productions à des fins industrielles couvertes par REACH, la plupart des producteurs se situant dans la catégorie entre 1 à 10 tonnes, il a suggéré qu'ils soient exemptés des nouvelles exigences. « Les coûts financiers et les exigences techniques sont trop élevés par rapport à ce que peut supporter une petite filière comme les PPAM », explique Adrien Morenas.

La nouvelle version demande également des clarifications pour la classification des perturbateurs endocriniens pour que la filière puisse se préparer en amont. Adrien Morenas a ainsi proposé à l'Union européenne et au gouvernement de mettre en place des mesures « transitoires, échelonnées et adaptées en vue de ces révisions ».

Une « épée de Damoclès »

Le premier objectif que Julien Aubert s'était fixé en écrivant cette proposition est atteint : mettre le sujet de la lavande à l'agenda de la présidence française de l'Union européenne avec l'obligation morale du gouvernement d'en profiter pour protéger la lavande. « La version adoptée apporte d'ailleurs d'importantes garanties pour la filière », affirme le parlementaire.

Toutefois, le texte validé laisse planer selon le député LR une « épée de Damoclès au-dessus des

Ecrit par le 4 juillet 2026

producteurs de Vaucluse, avec à court terme des contraintes lourdes et à plus long terme la menace de disparition de la filière [...] ». Il s'explique : « la PPRE revisitée fait le choix de demander à la Commission européenne des éclaircissements ou des assouplissements avec des exceptions pour les petits tonnages et ne remet pas en cause la règle originale qui a été d'inclure l'huile essentielle de lavande pour les produits chimiques soumis, de ce fait, à REACH. »

Pour y remédier, le parlementaire proposait de s'appuyer sur la classification internationale INCI pour distinguer l'huile essentielle de lavande (naturelle) de l'essence de lavande (chimique). « Il s'agissait de considérer les huiles essentielles pour ce qu'elles sont : des produits naturels qui devraient être exemptés de REACH », indique le député qui regrette que cette proposition n'ait pas été retenue car elle constituait une « attente forte de la part des producteurs de Vaucluse » avec lesquels Julien Aubert a longuement travaillé.

'Sauve qui poule' ! Des élevages avicoles de Vaucluse menacés

Ecrit par le 4 juillet 2026



Le député LR de Vaucluse, [Julien Aubert](#), vient d'interpeller le gouvernement à propos des petits élevages avicoles de plein air et des mesures prises pour lutter contre la propagation de la grippe aviaire.

Depuis le 5 novembre 2021, les éleveurs de volailles sont obligés de claustre, « confiner », leurs animaux. En cause : le risque « élevé » selon le gouvernement, de circulation de la grippe aviaire. Une obligation qui s'applique quand bien même le virus n'aurait pas été détecté dans le département dans lequel les élevages sont implantés.

C'est le cas notamment en Vaucluse où le député a rencontré des éleveurs, en particulier la présidente de l'association '[Sauve qui poule](#)', détenant un élevage de moins de 250 volailles. « Elle a été mise en demeure par la préfecture de claustre ses animaux, menaçant dans le cas contraire de prononcer des mesures administratives pouvant aller jusqu'à la suspension d'activité, ainsi que d'éventuelles sanctions pénales », indique le parlementaire.

Label, bien-être animal, impact économique

Ces mesures posent de nombreux problèmes que Julien Aubert a exposés au ministre lors d'une [question](#)

Ecrit par le 4 juillet 2026

[orale](#). A commencer par « la véracité de l'information délivrée au consommateur : alors que ces volailles bénéficient du label d'élevage en plein air, l'enfermement de celles-ci dans un bâtiment ne correspond plus à l'attente du consommateur », alerte le député.

Ce dernier, à l'origine d'une proposition de loi créant le premier [code du bien-être animal](#) en France, souligne la remise en question de la vocation première de ces élevages attachés au bien-être animal. La claustration remettrait en cause ce bien-être, « en raison par exemple d'enclos inadaptés ». Dernière problématique et non des moindres, les contraintes qui pèsent sur ces éleveurs et l'impact économique qui en découle.

Le député a donc demandé au ministre un aménagement de ces mesures, une meilleure prise en compte de la situation de ces élevages ne constituant pas des foyers épidémiques de cette maladie et la possibilité de pouvoir à nouveau élever leurs volailles en plein air.

Détournement de fichier, Julien Aubert saisit la Cnil !

Ecrit par le 4 juillet 2026



«Les adhérents Les Républicains de Vaucluse ont eu la récente surprise de recevoir des courriels de la part des cadres du mouvement Reconquête ! Tout juste implanté en Vaucluse, a révélé [Julien Aubert](#), président Les Républicains Vaucluse et député de la 5^e circonscription. Ce mouvement a adressé ces courriels précisant qu'ils sont théoriquement destinés aux adhérents de Reconquête ! »

Quand Zemmour rentre par la fenêtre courriels

« Dans ceux-ci, nous pouvons retrouver de la publicité pour le programme du candidat [Eric Zemmour](#) ou encore le calendrier des réunions publiques. Un certain nombre d'adhérents Les Républicains vauclusiens ont, à juste titre, manifesté leur mécontentement, n'ayant ni adhéré à Reconquête !, ni exprimé leur accord auprès de ce mouvement pour qu'ils puissent leur transmettre des communications. »

Feu de tout bois

« Si cette méthode constitue une manière déloyale de mener campagne, elle se fait aussi en dehors du cadre réglementaire de protection des données personnelles. Julien Aubert, président de la fédération Les Républicains de Vaucluse, a donc saisi la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) pour faire la lumière sur ces méthodes de détournement des fichiers d'adhésion sans le consentement des inscrits à ces fichiers et donc dans un irrespect total des règles concernant la protection des données

Ecrit par le 4 juillet 2026

personnelles.»

MH



DR

Télécommunications en Vaucluse : Cédric O répond à Julien Aubert

Ecrit par le 4 juillet 2026



Nous l'évoquons [en mars dernier](#). Le député [Julien Aubert](#) saisissait l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse) et le secrétaire d'état chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, concernant les pannes régulières de téléphonie fixe et mobile en Vaucluse.

La consultation menée auprès de 500 Vauclusiens révélait qu'un grand nombre d'entre eux déclarait subir 'souvent' voir 'très régulièrement' des dysfonctionnements avec leur ligne téléphonique. Des désagréments prenant principalement la forme de coupures et de problèmes de liaison. De manière générale, les habitants interrogés semblaient donc juger insatisfaisante la qualité du service de téléphonie fixe qu'ils recevaient.

Investissement et recrutement

[Cédric O](#), secrétaire d'état chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, a ainsi formulé une réponse au député de la 5e circonscription de Vaucluse. Dans son courrier datant du 30 novembre 2021, le ministre indique avoir enjoint Orange de prendre des engagements ayant abouti à un plan d'investissement massif d'entretien du réseau, dans lequel le Vaucluse a été associé. L'opérateur Orange s'est ainsi engagé à maintenir 500 millions d'euros annuels d'investissement « consacrés à

Ecrit par le 4 juillet 2026

l'entretien du réseau cuivre sur l'ensemble du territoire national malgré un nombre de lignes actives en forte décroissance », précise le ministre. 10 millions supplémentaires seront également alloués à 17 territoires prioritaires dont le Vaucluse fait partie.

Orange renforce par ailleurs son recrutement avec 123 nouveaux postes priorités dans les départements en tension. En cas de dysfonctionnement, l'opérateur s'engage à « fournir une solution de secours mobile en 24h au maximum, à partir du signalement de l'incident », peut-on lire dans le courrier. A défaut de couverture mobile, pour les cas d'interruption collective de service sur une portion de réseau, « une solution de téléphonie satellitaire sera mise à disposition en mairie. » Les offres du service numérique universel seront par ailleurs maintenues.

Et de compléter : « le suivi de ce plan sera assuré par la mise en place de comités de concertation locaux à l'échelle départementale, composés de représentants d'élus et des opérateurs sous l'égide des préfets, et d'un comité de concertation nationale qui rassemblera en plus de l'opérateur Orange, des représentants des associations de collectivités territoriales et les services de l'Etat. »

'New deal mobile'

Le 'New deal mobile' est également évoqué par Cédric O. Ce dispositif de couverture ciblée vise à améliorer de manière localisée la couverture de zone. L'identification des zones à couvrir incombe à la préfecture et aux collectivités territoriales, constituées en équipes projets locales. En Vaucluse, 21 sites ont fait l'objet d'un arrêté ministériel. Les opérateurs ont 24 mois à compter de l'arrêté pour mettre en service le pylône. Les zones à couvrir correspondent à des priorités locales identifiées, comme des sites touristiques, des établissements publics, des espaces naturels...

Par ailleurs, le courrier mentionne l'obligation imposée par l'Autorité à Orange, de publier des indicateurs de qualité de service : délais de prestations, taux de conformité des prestations, taux d'incidents mensuels sur parc, etc. Et le ministre de rappeler le plan France très haut débit qui prévoit la couverture de l'ensemble du territoire national d'un réseau Très haut débit (supérieur à 30 Mbit/s) d'ici fin 2022.